



Changement statut stagiaire salarié (algerien)

Par **fa992**, le **04/11/2014** à **16:17**

Bonjour

Je suis étudiant en BTS dans un institut algérien et je fais mon stage pratique en France et je suis sur le point de finir mon stage (fin decembre la fin de validité du récépissé : 20 fevrier 2015) et e n'ai pas encore eu ma carte de séjour).

Mon employeur me propose un cdi, mais d'après ce qu'on m'a dit, c'est très difficile pour mon cas, car je n'ai pas de master, .et puis la Direccte va prendre sa decision selon la tension du travail , et il faut aussi faire une pub dans Pole Emploi pour prouver que ce travail n'existe pas dans le marché. Avez vous des conseils pour la conception du message (sachant que j'ai un bts marketing, je maitrise très bien la langue arabe, je connais parfaitement le monde arabe et l'entrepeprise dans laquelle je fais mon stage va elargir ses activités dans le monde arabe, et notamment en Algérie

Est ce que je peux jouer sur cela ?.

De plus, je m'occupe de leur page facebook en arabe (je traduis le français vers l'arabe aussi).

sinon si laDireccte refuse ma demande, est-ce que je peux prevoir dès maintenant ... inscrire bachelor par ex ? et quelles sont les démarches ?

Merci

Est-ce que mon profil peut passer pour un changement de statut à votre avis ou pas ? sinon, avez-vous des astuces pour que je puisse réussir à changer mon statut (prolonger mon séjour en étant étudiant comme la signature d'un contrat d'apprentissage pour une licence pro, ou...) je vous remercie par avance.